

LAURENT GAUTIER
ANNE PARIZOT
ARNAUD MILLEREUX

LES TERMINOLOGIES DE LA PRODUCTION FROMAGÈRE
DE LA PRAIRIE AU LAIT :
LE PATRIMOINE TERMINOLOGIQUE DU COMTÉ
AU PRISME DE L'ÉCOTERMINOLOGIE

Résumé. L'article présente d'une part une démarche méthodologique innovante pour approcher la terminologie d'une filière, celle de la production du fromage comté en France, à partir de données non normées dont le périmètre est défini à partir d'une approche ethno-discursive de ladite filière. Cette approche fonde une écoterminologie particulièrement appropriée pour tous les domaines du sensoriel, à commencer par l'agro-alimentaire. Il s'agit d'autre part de proposer une première étude exploratoire mettant en œuvre cette approche à partir d'un corpus ciblé sur la phase amont de la production de comté, à savoir la phase de production de lait. Les analyses montrent comment les terminologies mises en œuvre par les agriculteurs sont certes techniques, mais aussi et surtout traversées par des matrices de discours bien plus générales témoignant de leur conscience sociétale.

Mots-clefs : terminologie agricole ; analyse de discours ; écoterminologie ; données audiovisuelles autour des prairies à comté

LAURENT GAUTIER, professeur des Universités, Centre Interlangues Texte Image Langage, Université Bourgogne Europe (Dijon) ; adresse de correspondance : 4 boulevard Gabriel, 21000 Dijon ; courriel : laurent.gautier@ube.fr ; ORCID : <https://orcid.org/0000-0002-6210-410X>.

ANNE PARIZOT, professeur des Universités émérite, Centre Interlangues Texte Image Langage, Université Bourgogne Europe (Dijon) ; adresse de correspondance : 4 boulevard Gabriel, 21000 Dijon ; courriel : anne.collet-parizot@univ-fcomte.fr ; ORCID : <https://orcid.org/0009-0002-0563-3846>.

ARNAUD MILLEREUX, Ingénieur d'Étude, Développeur / Intégrateur d'applications informatiques, Maison des Sciences Sociales et des Humanités, Université Bourgogne Europe (Dijon), adresse de correspondance : 6 esplanade Erasme, 21000 Dijon ; courrier : arnaud.millereux@ube.fr ; ORCID : <https://orcid.org/0009-0002-7958-029X>.

TERMINOLOGIA PRODUKCJI SERA OD ŁĄKI DO MLEKA:
TERMINOLOGICZNE DZIEDZICTWO PRODUKCJI SERA COMTÉ
W ŚWIELE EKOTERMINOLOGII

Abstrakt. Niniejszy artykuł przedstawia innowacyjne podejście metodologiczne do terminologii w branży produkcji sera Comté we Francji, autorzy opierają się na niestandardizowanych danych, których zakres jest definiowany w podejściu etno-dyskursywnym danej branży. Podejście to stanowi podstawę ekoterminologii, właściwej dla dziedziny rolno-spożywczej. Celem jest zaproponowanie wstępnego badania rozpoznawczego z wykorzystaniem tego podejścia metodologicznego. Zostało ono przeprowadzone na bazie korpusu ukierunkowanego na wcześniejszą fazę produkcji Comté, tj. fazę produkcji mleka. Wyniki analizy pokazują, że terminologia używana przez rolników ma z pewnością charakter specjalistyczny, ale przede wszystkim jest naznaczona bardziej ogólnymi wzorcami dyskursu odzwierciedlającymi ich świadomość społeczną.

Słowa kluczowe: terminologia rolnicza; analiza dyskursu; ekoterminologia; materiały audiowizualne dotyczące łąk

CHEESE-MAKING TERMINOLOGY FROM MEADOW TO MILK:
TERMINOLOGICAL HERITAGE OF COMTÉ PRODUCTION IN LIGHT OF
ECOTERMINOLOGY

Abstract. This paper presents an innovative methodological approach to documenting the terminology used in the production of Comté type cheese in France, using non-standardized data whose scope is defined in the ethno-discursive approach to the industry. This approach forms the basis of ecoterminology that is particularly pertinent to all sensory fields, starting with agri-food. A first exploratory study using this approach is proposed, based on a corpus targeting the earlier phase of Comté production, i.e. the milk production phase. The analyses show how the terminologies used by farmers are certainly technical, but also and primarily informed by much more general models of discourse demonstrating their social awareness.

Keywords: agricultural terminology; discourse analysis; ecoterminology; audiovisual data on county meadows

1. CONTEXTE

Cet article et le projet de recherche sous-jacent s'inscrivent dans un contexte socio-économique et scientifique local et régional qu'il convient de caractériser d'emblée afin de garantir une compréhension fine de la démarche déployée. Il s'agit en effet d'une recherche intrinsèquement collaborative dont le point de départ n'est pas la théorie linguistique, ici terminologique, mais l'observation des besoins et l'analyse des pratiques en matière de construction et de dénomination de savoirs spécialisés dans un secteur d'activité – la production laitière, puis la production, l'affinage et la vente de fromage – dans

un espace géographique donné – la zone de l’Appellation d’Origine Contrôlée (AOP) « Comté » telle que définie par la filière à travers un cahier des charges. Les choix méthodologiques, basés sur l’usage, sont ainsi faits aussi de manière collaborative avec les acteurs, dans une tradition de recherche elle-même inscrite dans une histoire et un territoire¹.

L’Université Bourgogne Europe est ainsi au centre d’un territoire que l’on peut dire prédestiné à s’intéresser, à travers le prisme de toutes les disciplines académiques, aux questions agro-alimentaires, dont les enjeux actuels, en particulier en termes de transition(s), ne sont plus à démontrer². Par-delà des produits phares qui ont depuis longtemps dépassé les frontières – grands vins, cassis, moutarde –, l’ouverture en mai 2022 de la Cité internationale de la gastronomie et du vin³ accompagnant l’inscription en 2010 du « repas gastronomique des Français » au patrimoine mondial immatériel de l’UNESCO⁴ ou encore l’installation, en octobre dernier, de l’Organisation Internationale de la Vigne et du Vin⁵ dans ses murs, font de Dijon un centre de premier plan de la recherche dans le champ des *food studies*. L’originalité de la recherche bourguignonne réside à cet égard dans une volonté clairement affichée de couverture disciplinaire maximale de ce champ. C’est ainsi qu’à côté de disciplines considérées comme attendues sur ces thématiques (agroécologie, géologie, physico-chimie des aliments, sciences du goût, etc.), le domaine de l’agro-alimentaire est aussi travaillé par des disciplines relevant des Sciences Humaines et Sociales et en particulier par la linguistique et les sciences de l’information et de la communication que représentent les auteurs de ces pages.

Dans ce contexte vertueux, le Centre Interlangues Texte Image Langage (UR 4182) a développé depuis une quinzaine d’années une expertise de recherche et de valorisation de la recherche dans les *food studies* en croisant pragma-sémantique, linguistique de corpus, analyse de discours professionnels, écologie du langage et info-com. Le point de départ de ce travail réside dans le projet européen VinoLingua (Gautier et Lavric, 2015) qui explique que les premiers travaux ont porté sur les vins et leur description (Domont,

¹ La philosophie générale du projet peut être rapprochée de la méthodologie REPERE, dite de « recherche-action-participative », développée sur un autre terrain naturel, la viticulture agroécologique, par l’équipe de l’INRAE de Colmar autour de Jean Masson sur le terrain de Westhalten en Alsace, cf. Henaux et Masson, 2021.

² Cf. la toute récente synthèse sur ces questions publiée par les équipes de l’INRAE sous la direction de Debaeke *et al.* (2025).

³ <https://www.citedelagastronomie-dijon.fr/>

⁴ <https://agriculture.gouv.fr/le-repas-gastronomique-des-francais-un-patrimoine-culturel-immatériel-de-lhumanité>

⁵ <https://www.oiv.int/fr>

2019 ; Parizot et Verdier, 2019 ; Mancebo, 2023). Le spectre s'est petit à petit élargi d'abord à d'autres boissons comme la bière (Parizot, 2022 ; Parizot, Verdier et Leroyer, 2024) ou l'absinthe (Parizot, 2025), puis à d'autres produits à l'instar de la fève de cacao et sa transformation en chocolat (Cahuana, 2023). Les travaux en cours portent, outre les fromages au cœur de cet article, toujours sur le vin (thèse en cours de Gennaro Ascione), mais aussi sur l'huile d'olive (thèse en cours de Daniel Garvin Vic) et le cassis (fruits, bourgeon, crème de cassis).

C'est dans cette logique qu'a émergé le projet de recherche à la base de la présente démonstration qui prend pour objet les fromages régionaux bénéficiant d'une AOP, à commencer par le comté qui nous sert ici de premier terrain. Débuté en 2024, en lien avec l'école ENILEA de Mamirolle⁶ – référence internationale en matière de techniques fromagères – il vise la saisie et l'analyse des terminologies et des discours qui construisent le produit « de la fourche à l'assiette ». Au-delà de ce qui peut apparenter cette formule à un slogan, il s'agit véritablement de s'intéresser, du point de vue terminologico-discursif, à l'intégralité du process de fabrication et de ne pas se limiter, comme c'est souvent le cas dans l'agro-alimentaire, à l'aval en n'analysant que les « descripteurs » utilisés par professionnels et consommateurs pour décrire le produit en termes organoleptiques et hédoniques. Ceci nous semble d'autant plus important que (i) notre approche se veut holistique et part des milieux professionnels eux-mêmes (*cf. infra*) et que (ii) les produits visés, et singulièrement le comté, produits bio-culturels (Bach, 2022), se construisent discursivement depuis l'étable et la prairie et gouvernent la production de la matière première, le lait. C'est la raison pour laquelle l'intitulé du projet global, fruit des discussions entre tous les partenaires, à commencer par les professionnels de terrain, a été arrêté à *Pour une saisie écolinguistique du patrimoine fromager régional : Terminologies et discours de la production et de la dégustation de fromages*, le paradigme écolinguistique apparaissant, pour tous les acteurs, comme le plus à même de rendre compte des spécificités de l'objet – extralinguistique mais aussi discursif – au centre de la recherche. Au vu des travaux antérieurs du laboratoire et des attendus des professionnels participants, la perspective retenue est donc foncièrement constructiviste (Gautier, 2018). Ceci vaut également pour la terminologie – au sens strict –

⁶ <https://enilea.fr/la-vie-a-enilea/nos-campus/mamirolle/>. Les auteurs remercient ici M. Julien Rouillaud, professeur de technique fromagère à l'ENILEA de Mamirolles sans qui le projet n'aurait pu voir le jour et dont les compétences professionnelles sont capitales pour que le travail des linguistes-terminologues ait un sens.

qui n'est pas prioritairement abordée ici en termes conceptuels et définitoires, mais véritablement en contexte et en usage en tant que brique constitutive de (mises en) discours de savoirs spécialisés. Ni les linguistes du projet, ni les professionnels ne visent à produire un quelconque glossaire. Il s'agit en revanche très clairement de documenter, d'analyser et d'interpréter un ensemble de domaines de spécialité avec pour porte d'entrée une terminologie dite « de filière » au sens où cette approche s'est imposée depuis les travaux pionniers, en entreprise, de Dardo de Vechi (Gautier, sous presse).

2. REVISITER LA TERMINOLOGIE AU PRISME DE L'ÉCOLOGIE DU LANGAGE

L'approche de la terminologie que nous mettons en œuvre ici est qualifiée d'*éco-terminologique*. Ce faisant, il ne s'agit nullement de créer une nouvelle sous-discipline terminologique, mais bien davantage, en partant des acquis de l'évolution de la recherche et des pratiques dans ce domaine, de proposer un mode d'approche globale de données spécialisées, ici professionnelles⁷, qui d'une part prend réellement son point de départ dans les emplois situés (au sens de la linguistique située de Condamines et Narcy-Combes, 2015), et assume donc une triple caractérisation en termes de variation, d'hétérogénéité et de non-normativité potentielles des données, et d'autre part qui « rend justice » aux objets et terrains visés, car on ne décrit pas l'environnement terminologique d'un fromage AOP comme celui d'une machine-outil ou d'un process industriel. La double dimension « naturelle » et « sensorielle située » des objets décrits – Bach (2022) propose de son côté, dans le sillage des travaux du laboratoire présentés ci-dessus, de parler de « produits bio-culturels » – qui vise tout autant leur identité que leur origine implique en effet, comme nous avons pu le montrer pour le vin (Gautier, 2018), un traitement différencié de toutes les unités généralement rassemblées sous l'appellation de « termes » entraînant une remise en cause nette des saisies strictement objectivistes. La dimension lexicale et sémantique des travaux avec panels en analyse sensorielle l'a bien montré depuis longtemps (Dacremont, 2009). La recherche terminologique s'en est emparée plus récemment et tant le numéro thématique de *Terminology* consacré à « Alimentation et terminologie » (Temmerman et Dubois, 2017) que le copieux volume dirigé par Dubois *et al.* (2021) livrent les états de l'art nécessaires en mettant l'accent sur la nature précisément écologique

⁷ Nous suivons ici la tripartition du spécialisé proposée par Petit (2010).

des données de travail dès que la sensorialité est en jeu, tout comme l'indispensable dimension collaborative et interdisciplinaire pour ne pas produire du travail terminologique hors-sol.

Pour répondre à ce double impératif, le paradigme de l'écologie du langage – qu'il ne saurait être question de confondre ici, à la suite du *Handbook of Ecolinguistics* (Fill et Penz, 2018) avec l'analyse de discours appliquée à des objets écologiques – nous a semblé particulièrement pertinent et nous résumons ici notre position et les choix méthodologiques qui en découlent.

2.1. DEFINITION CLASSIQUE DE L'ÉCOLOGIE DU LANGAGE PAR HAUGEN

Plus que l'écologistique qui s'est établie ces dernières années comme un paradigme à part entière dans les sciences du langage (Fill et Penz, 2018 ; Stibbe, 2021)⁸, notre point de départ réside dans la définition classique de l'écologie du langage par Haugen (1972, p. 225) comme « the study of interactions between any given language and its environment ». Cette définition a, on le sait, donné lieu à une abondante littérature scientifique et il n'est pas dans les objectifs de cette contribution d'en proposer un état des lieux détaillé.

Nous retiendrons toutefois, dans une première approximation, les deux lectures, elles aussi classiques, que faisait Haugen de ces « interactions » :

À un premier niveau, il s'agit des liens entre la(les) langue(s) et l'environnement naturel, au sens premier de « écologie » donc. Pour l'objet et le terrain qui sont les nôtres, en particulier dans la phase amont de production, ce lien est consubstantiel : il s'agit des milieux naturels, paysages agricoles, végétaux et animaux qui sont entretenus et façonnés par l'homme, ici l'agriculteur-éleveur producteur de lait. Il serait erroné de penser ce niveau comme anecdotique, car pour les productions envisagées, tous ces éléments sont construits terminologiquement et discursivement dans un texte fondamental, le cahier des charges de l'appellation⁹. Il s'agit d'un texte à visée performative, ici définitoire, listant un ensemble de normes qui sont autant de contraintes pour les producteurs et qui servent de paramètres de contrôle de conformité du produit. Pour le terminologue, ces cahiers des charges livrent les traits définitoires du concept dénommé par le nom de produit. Ce type de texte fondamental conduit à la mise en place de la première des trois catégories

⁸ Pour une discussion récente de l'articulation entre écologistique et écologie du langage « traditionnelle », voir les articles de Steffensen (2024a ; 2024b).

⁹ <https://www.inao.gouv.fr/produit/comte-14400>

proposées, pour le vin, dans le modèle de Gautier (2018) et mis en œuvre de façon extensive, sur le Crémant de Bourgogne, par Mancebo (2023). Les cahiers des charges sont aussi mobilisés, à un autre niveau, dans l'étude de Chessa et de Giovanni (2024) sur les dénominations de fromage. L'analyse à venir autour des termes *pâturer/pâturage* montrera clairement dans quelle mesure ce document est, dans la filière visée ici, la clef de toute la terminologie.

À un second niveau, il s'agit de l'écologie de la langue/des langues. Si l'on pense immédiatement, à la suite des travaux pionniers de Haugen, aux questions de contact de langues, de langues d'immigration ou encore de plurilinguisme, il est pertinent d'étendre cette conception d'un écosystème linguistique aussi aux questions de dialectes, de langues régionales et de jargons professionnels (de Vecchi, 2002) – et leurs intersections. Là-encore le caractère non-normé des données de départ (*cf.* section suivante) met en garde le chercheur contre toute approche normative de cette terminologie : les producteurs de lait à comté peuvent effectivement utiliser des dénominations en « patois » et ces dernières n'en sont pas « moins terme » que tel équivalent en français standard (mais lequel ?), qui n'existe d'ailleurs pas vraiment. Elles constituent un trait définitoire du sociolecte. Il serait intéressant de revenir à cette opposition dans l'analyse des données au chp4.

2.2. LES QUATRE NIVEAUX POSSIBLES DE L'ECOLINGUISTIQUE

Cette première caractérisation permet d'affiner maintenant l'articulation entre l'objet d'étude et le paradigme de l'écologie du langage en nous situant par rapport aux quatre niveaux constitutifs de cette dernière qui sont distingués par Steffensen et Fill (2014). Ils constituent désormais une référence classique pour toute recherche dans ce champ et nous permettent dans la sous-section suivante d'articuler l'approche proposée avec les grands tournants dans la recherche en terminologie :

a) une *écologie du langage symbolique* qui concerne les systèmes de signes – et leurs interactions – utilisés par les locuteurs *en situation* et qui permet de reprendre à nouveaux frais la question de l'articulation entre terme et non-terme, en particulier en tenant compte des degrés d'expertise, mais aussi celle évoquée ci-dessus dans le commentaire de Haugen entre les différentes variétés utilisées ;

b) une *écologie socioculturelle du langage* qui s'intéresse à l'utilisation de la langue dans les contextes sociaux d'emploi et qui a été à l'origine de nos

réflexions sur ce que nous appelons « langues-cultures-milieus de spécialité (Gautier, 2014 ; 2019), particulièrement cruciaux dans les approches dites de filière. Ce sont en effet plusieurs « cultures » (linguistique, professionnelle, etc.) qui s’entrecroisent et construisent la filière elle-même et ses discours avec tous les enjeux de pouvoir inhérents qui ont été intégrés depuis bientôt 20 ans dans les approches de spécialité (Cicourel, 2007). Ce faisant, cette dimension rejoint la tradition de l’ethnographie des spécialités et, très largement, la socio-terminologie ;

c) une *écologie naturelle du langage* qui est la plus évidente dans notre approche puisqu’elle vise les liens inextricables entre langue et environnement naturel, dont se sont emparés aussi les institutions internationales dans le cadre de la normalisation terminologique, à l’instar, pour ne citer qu’un exemple, de l’Institut européen de la forêt qui décline une définition générale du terme *forêt* en quatre définitions internationales, localisées, et dix-huit définitions nationales elles aussi localisées (cf. l’analyse terminologique proposée par Cabezas-Garcia et Reimerinck, 2022) ;

d) une *écologie cognitive du langage* qui pose la question de savoir comment le langage influence la façon dont nous nous positionnons par rapport à l’écosystème naturel. On pense bien sûr aux théories de l’enaction, mais aussi, dans le cas présent, et de façon plus terre à terre, à la façon dont les acteurs interrogés font justement discursivement ce travail de positionnement par rapport à leur milieu de production en instanciant, de façon très complexe, par exemple les traits définitoires de la pâture (cf. section 4).

2.3. DEPASSER LA THEORIE GENERALE DE LA TERMINOLOGIE DE WÜSTER

Cette caractérisation extrinsèque de notre approche étant posée, il convient maintenant de la contextualiser, en interne, par rapport aux grands tournants qu’a connus la recherche en terminologie. Cette dernière affiche en effet depuis au moins trois décennies une diversification et une ouverture vers des approches de plus en plus innovantes et qui constituent une sorte d’« au-delà terminologique » (Gautier, sous presse). Une telle affirmation présuppose toutefois que l’on puisse définir de la façon la plus précise possible le point de départ, le cercle initial à partir duquel se mettent en place ces mouvements, parfois même ces stratégies de diversification et d’ouverture.

Dans ce contexte, il ne semble pas très risqué, et encore moins très original, de fixer ce point de départ dans les travaux de Eugen Wüster (1898-1977). Il

ne saurait bien sûr être question, dans les limites de cet article, de vouloir discuter l'abondante littérature consacrée aux positions wüsteriennes, à leur héritage ou à leurs prolongements. On se limitera plutôt ici à rappeler trois dimensions de l'œuvre de Wüster qui peuvent, nous semble-t-il, sinon expliquer, à le moins permettre de comprendre les évolutions qui sont au cœur de notre problématique – sans toutefois tomber, nous l'espérons, dans les travers d'une critique non informée du terminologue autrichien que des travaux plus ou moins récents s'attachent à re-évaluer par une lecture « philologique » de ses textes (dans leur chronologie : Budin, 2007 ; Candel, 2007 ; Humbley, 2007 ; Candel, Samain et Savatovsky, 2022 ; Candel, 2022 ; Humbley, 2022). La première caractéristique touche à la visée de l'entreprise qui est clairement normalisatrice : il s'agit dans les domaines considérés d'arriver à fixer des terminologies plurilingues garantissant l'intercompréhension entre experts. La seconde caractéristique, qui fournit en quelque sorte le point de départ du focus de normalisation qui vient d'être évoqué, concerne les domaines / spécialités à partir desquels travaille Wüster : ingénieur de formation, le domaine des sciences de l'ingénieur, de la machine-outil, y joue un rôle prépondérant. L'approche wüsterienne attache enfin une importance particulière au concept dénommé et à la définition qui assure en quelque sorte le passage entre le signe linguistique qu'est le terme et le concept à l'intérieur d'un domaine. Ce faisant, et on le comprend, la question des usages des termes, de leur co- et contextes d'emploi, y compris et surtout dans les dimensions extralinguistiques qui incluent leur dimension écologique (*cf. supra*), ne sont pas au centre des préoccupations.

Ce troisième trait saillant de la théorie générale de la terminologie, et son revers, nous semblent ainsi fournir le point de basculement à partir duquel s'observe l'extension continue que nous postulons et qui a servi de point de départ à nos réflexions.

2.4. DES APPROCHES POST-WUSTERIENNES A NOTRE PROPOSITION D'ECOTERMINOLOGIE

Nous distinguons dans ce contexte, avec tous les risques de simplification qu'implique un panorama de recherche en deux pages, cinq maillons essentiels :

1) La *socioterminologie* telle que mise en œuvre, à partir de plusieurs études de cas ayant un fort ancrage dans le terrain, par François Gaudin (1993 ; 2003) et qui place au centre de ses préoccupations et de ses approches l'utilisateur,

l'utilisateur du terme qui peut être un expert du domaine, mais pas forcément. Comme la dénomination le laisse entendre, elle articule les préoccupations terminologiques avec la sociolinguistique et accorde donc une place importante à la variation, en particulier à travers la notion-clef de circulation des termes. Elle réclame par ailleurs une dimension critique, et non régulatrice, qui s'avère particulièrement importante pour la suite de notre démonstration dans la mesure où Gaudin envisage la socioterminologie comme une « sémantique du discours ». Notre approche s'intègre ici à travers l'écologie socioculturelle et symbolique décrite ci-dessus.

2) La *théorie communicative de la terminologie* développée par Maria Teresa Cabré (1998) qui envisage le terme au sein d'une situation de communication et, surtout, comme unité de communication, et non seulement comme dénomination d'un concept. Elle dépasse la terminologie de Wüster en proposant une analyse du terme sous une triple dimension. Il y est en effet vu comme unité de langage, de cognition et aussi de fonctionnement social qui lui confère cette dimension communicative. Le terme devient ainsi unité de communication et ouvre la porte à la diffusion de la connaissance spécialisée (incluant la vulgarisation). Partant des unités terminologiques et non plus des concepts, sa « théorie des portes » correspond aux différentes théories impliquées (linguistiques, cognitives et sciences de l'information-communication mobilisables et mobilisées). Ainsi, la communication spécialisée et les discours spécialisés dans leur milieu naturel reposent sur les termes et leur sens dans un domaine particulier d'activité, leur structure interne et leur sens lexical. Notre approche s'intègre ici à nouveau à travers l'écologie socioculturelle, mais aussi cognitive.

3) La *terminologie sociocognitive* travaillée par Rita Temmerman (2000) qui croise les acquis de la socioterminologie avec les approches cognitives, lesquelles mettent en avant la dimension épistémique du terme en l'envisageant comme un segment de savoir. Le terme est une unité lexicale et il est en discours une unité de communication particulière. Plus qu'une étiquette dénomminative, ces signes linguistiques (« unit of understanding » selon Temmerman), ont un « statut particulier (qui) découle de leur rapport aux aspects cognitifs et référentiels et de leur mise en discours et en communication ». On rejoint là l'écologie cognitive au sens strict.

4) La *pragmaterminologie* de Dardo de Vecchi (2002 ; 2016) qui s'inscrit dans une perspective pragmatique et communicationnelle en mettant l'accent sur l'usage réel des termes dans des contextes professionnels concrets et documentés. La pragmaterminologie considère que les termes prennent sens à

travers les pratiques discursives situées, notamment au sein de l'entreprise ou de la filière pour le cas spécifique des terminologies professionnelles. Cette approche accorde une attention particulière au « jargon professionnel », compris non pas comme un obstacle à la communication, mais comme un marqueur identitaire et fonctionnel au sein des communautés de travail – et de discours. En ce sens, son approche permet de mieux comprendre la dynamique terminologique propre aux environnements organisationnels, où les termes sont façonnés par les besoins opérationnels, les rôles professionnels et les objectifs de communication. Elle intègre les apports de la socioterminologie, de la terminologie textuelle et de l'analyse du discours, tout en ouvrant la discipline aux enjeux de la communication en entreprise et à la gestion des savoirs professionnels. Ici, l'articulation se fait clairement avec l'écologie symbolique et socioculturelle de la langue.

5) La *terminologie culturelle* de Marcel Diki-Kidiri (2008) qui repose sur l'idée que chaque langue porte une vision du monde spécifique, façonnée par l'expérience historique, sociale et symbolique d'un peuple. Son approche culturelle refuse donc l'abstraction et considère que les concepts eux-mêmes sont culturellement situés et que leur normalisation doit respecter cette diversité cognitive. Diki-Kidiri insiste sur le lien intrinsèque entre langue, culture et pensée, soulignant que toute entreprise terminologique implique une interprétation du réel ancrée dans une culture donnée. Cette perspective est particulièrement cruciale dans les contextes multilingues et postcoloniaux, où les systèmes de référence diffèrent profondément. En revalorisant les savoirs locaux et les structures conceptuelles autochtones, la terminologie culturelle a participé au renouvellement de la discipline terminologique, en intégrant des dimensions identitaires, politiques et éthiques jusque-là marginalisées dans les approches plus normatives ou technocentriques. Elle rejoint l'écologie socioculturelle, symbolique et naturelle de la langue – cette dernière dimension quand les objets décrits sont eux-mêmes inscrits dans la nature (l'exemple des forêts évoqués ci-dessus est particulièrement significatif et il n'est pas surprenant que les dénominations de *la forêt* / *des forêts* soit un objet de recherche clef en anthropologie linguistique).

2.5. ECOTERMINOLOGIE VS TERMINOLOGIE DE TERRAIN

Notre propre approche capitalise donc sur ces différents jalons et les synthétise à travers le prisme de l'écologie du langage de Haugen. Comme nous

l'avons montré à la fin des brèves caractérisations qui précèdent, chacune peut être articulée, en termes épistémologiques, avec l'une ou l'autre des quatre dimensions écologiques distinguées par la tradition de recherche et appliquées à notre objet. Mais aucune ne les réunit toutes les quatre de manière simultanée. Le trait saillant du modèle que nous illustrons ici à partir de l'exemple du « fromage », qui est au cœur du projet global, et ici de l'objet « prairie » qui est le premier maillon de la chaîne de production « prairie → lait → fromage », est donc ce caractère holistique, l'inclusion nécessaire de l'écologie *naturelle* montrant clairement que notre approche ne peut être appliquée aveuglément à n'importe quel domaine. Même si nous allons, dans ce qui suit, insister sur le rôle des données, l'écoterminologie que nous proposons ne saurait être confondue avec une terminologie de terrain : elle l'inclut certes, mais la réciproque n'est pas vraie. Il ne suffit pas d'avoir un terrain et de partir d'un terrain, il est nécessaire de croiser holistiquement les quatre dimensions ci-dessus.

Une telle approche place donc au premier plan, les situations, les lieux, les acteurs et les praxis de spécialité – la langue vient après. D'un point de vue méthodologique, elle nécessite une réflexion de fond sur la nature des données que vont interroger le linguiste et le terminologue. Pour le dire avec Gaudin (2021, p. 27) : « Ce qui nous a intéressé d'emblée dans [cette] terminologie, c'est qu'au fond, elle ouvre sur toutes sortes d'interrogations. En rester aux formes linguistiques, c'est un peu ne voir que les étagères dans la bibliothèque. En effet, pour comprendre le statut des termes dans la vie sociale, il fallait réfléchir au rôle du langage dans les sciences et dans les connaissances. » Il convient donc, avant de présenter les premiers résultats, de s'arrêter sur la collecte de nos données et leur écologie propre.

3. CARACTÉRISATION DU JEU DE DONNÉES – ANALYSE

Dans ce cadre global, le projet repose sur un plan de collecte de données couvrant l'intégralité de la chaîne de production fromagère, c'est-à-dire autant l'amont que l'aval. Compte tenu de ce qui précède, le mode de collecte (ou le cas échéant de production) des données, leur mode d'annotation et leur mode d'extraction faisant intrinsèquement partie de l'approche – on parle d'écologie des données, *cf. supra* – il convient de présenter en détails les différentes étapes car elles font partie de l'analyse elle-même. En cela, notre approche s'inscrit

pleinement dans toutes les approches de linguistique situées et basées sur l'emploi (Diaz-Campos et Ballasch, 2023).

Cette contribution se focalisant sur le début de chaîne – le premier segment de l'amont (les prairies) – nous ne proposons pas ici une présentation exhaustive des jeux de données, mais nous limitons à celles qui sont convoquées en section 4. De façon générale, il a été produit dans le sillage des approches dites ethnographiques des discours spécialisés (Wozniak, 2019), et singulièrement de la filière agro-alimentaire telles qu'elles ont été développées d'abord pour le vin au sein du laboratoire dijonnais (Gautier et Hohota, 2014 ; Mancebo, 2023 ; Cahuana, 2023).

Il s'agit ainsi de données audiovisuelles autour des prairies à comté, c'est-à-dire des espaces agricoles utilisés par les producteurs de lait pour faire paître leurs bêtes dans le respect du cahier des charge susmentionné.

Trois alinéas de l'article 5 de ce cahier, intitulé « Description de la méthode d'obtention du produit », sont ainsi consacrés à cette question :

- 5.1.2 pour la délimitation des *prairies*,
- 5.1.4 pour celle des *pâtures*,
- 5.1.6 pour celle de la *superficie herbagère*.

Il s'agit là de trois termes que nous qualifions d'objectifs dans la typologie de la terminologie sensorielle évoquée ci-dessus (Gautier, 2018).

Les données ont été collectées le 5 juin 2024 sur un ensemble de six parcelles situées dans un rayon d'une vingtaine de kilomètres autour de Pierrefontaine-les-Varans, dans le département du Jura, et dans le cadre d'un concours agricole (*cf. infra*). Pour chaque parcelle, nous disposons de trois types de données :

- une présentation au jury, en continu, de la parcelle par l'agriculteur ;
- une interview semi-dirigée de l'agriculteur ;
- la captation de la discussion finale du jury, avec l'agriculteur, à l'issue de l'évaluation de la parcelle.

Ces données, qui représentent plus de 300 minutes d'enregistrement, ont été transcrites automatiquement par l'outil Whisper basé sur OpenAI installé sur un serveur hébergé au data center de l'Université Bourgogne Europe, mis en œuvre en local pour des raisons de maîtrise des données et maintenu par le Pôle Informatique de la Maison des Sciences de l'Homme de Dijon. Elles ont été ensuite relues et corrigées manuellement dans le cadre d'une mission de recherche confiée à deux étudiants du master LEACA de l'Université Bourgogne Europe, Hurik Hovhannisyan et Marlon Nowacki. D'un point de vue quantitatif, elles couvrent une durée de 5 h 30 minutes.

Ce corpus est donc constitué de sources non-normées et il livre des données du plus haut intérêt que le projet ambitionne d'exploiter, en accord avec les parties prenantes, dans quatre directions :

- au niveau documentaire, en ce qu'elles fournissent des instantanés des conditions d'emploi *in situ* d'une terminologie spontanée par les acteurs de la filière (Cahuana *et al.*, 2021) ;
- au niveau de la formation, car les produits issus d'une telle documentation (glossaires, définitions, contextes) sont autant d'éléments pouvant être didactisés pour la formation des futurs professionnels de la filière ;
- au niveau scientifique, en ce qu'elles permettent de construire de nouvelles formes de terminologies sous le concept clef de la variation ;
- au niveau de la valorisation socio-économique, tant dans la perspective des éléments de langage marketing que de la patrimonialisation du produit.

4. ANALYSE DU JEU DE DONNÉES PRÉSENTE SUR LA DIMENSION « PRAIRIE »

4.1. PRÉSENTATION DU CONCOURS

Le projet, tel que décrit ci-dessus, a permis de faire de l'analyse de terrain, notamment dans un premier temps en participant au Concours des prairies fleuries du parc naturel du Doubs Horloger. Il intègre le Concours des pratiques agroécologiques dans la catégorie « Prairies et parcours » créé au niveau national en 2010 et pour la première fois localement en 2023 pour le Parc Naturel Régional du Doubs Horloger. A travers ce concours, le lien prairie – lait – fromage est clairement posé et revendiqué par toute la filière. C'est une dimension intéressante pour mieux caractériser la place des termes *pâture / prairie* tels qu'ils sont spécifiés dans le cahier des charges.

Des experts reconnus dans leurs domaines respectifs (botanique, agronomie, écologie et apiculture), constitués en jury, évaluent les parcelles de six exploitants agricoles présélectionnés, selon une méthode d'observation de la végétation élaborée avec l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE). L'objectif est de mettre en lumière les exploitations soucieuses des enjeux actuels (résilience face au changement climatique, autonomie fourragère, préservation de la biodiversité et des paysages, etc.) et de faire reconnaître les typicités des territoires ainsi que

les activités qui façonnent les paysages¹⁰. Le jury est donc attentif à la qualité de la prairie. Il recherche la présence de plantes à fleurs, parmi une liste nationale. De plus, d'autres critères sont évalués comme la fonctionnalité agricole, la productivité, la valeur alimentaire et apicole, la diversité végétale et son renouvellement. L'ensemble de ces éléments permettra d'évaluer la pertinence du mode d'exploitation au regard des différents objectifs, et en particulier par rapport à l'objectif de qualité organoleptique du produit fini.

La prairie fleurie visée ici est « une surface herbagère riche en espèces non semées, fauchées ou pâturée pour nourrir le bétail »¹¹. A la différence des prairies dont le sol est retourné et semé, ces *prairies naturelles* ont une végétation spontanée ce qui favorise le développement des mammifères, insectes, oiseaux, etc., expliquant la composition du jury rappelée ci-dessus. Le concours récompense l'agriculteur dont la prairie offre le meilleur équilibre agroécologique, laquelle représentera la coopérative à l'édition nationale suivante du Salon international de l'agriculture à Paris. Les « prairies permanentes pâturées » étaient mises à l'honneur pour l'édition 2025 qui concernait notre moment de collecte.

4.2. LA PRAIRIE COMME POINT DE DEPART DU CYCLE DE PRODUCTION

Les prairies sont considérées comme un bien patrimonial aux multiples fonctions (économique, environnementale, paysagère et sociale). Elles sont l'espace premier où les vaches viennent paître. Leur rôle dans la production du comté est défini dans le cahier des charges (*cf. supra*) : les vaches paissent dans la prairie, y produisent le lait qui sera collecté et livré à la fromagerie où il sera transformé. Signaler le lien entre les prairies et le comté ?

Sur la base du cahier des charges de l'appellation (*cf. supra*), on relève un certain nombre de caractéristiques intrinsèques de l'AOP « Comté » qui sont autant de traits définitoires du terme *Comté* :

- L'aire géographique est précisément définie et chaque coopérative fromagère dispose d'un rayon de 25 kilomètres pour l'approvisionnement en lait.
- Les vaches laitières sont uniquement de race montbéliarde et/ou Simmental.

¹⁰ La polémique lancée en mai 2025 sur le rôle de la production de Comté dans certaines dérives écologiques, en particulier sur la question de la qualité de l'eau, nous livre, de façon inattendue, la confirmation de la qualité des données produites un an plus tôt – et de la pertinence de l'approche dans le paradigme Science & Société (Ledouble, 2023) !

¹¹ <https://www.calameo.com/read/00412562872ec1066281f>

- La superficie herbagère (minimum un hectare) ainsi que les variétés végétales (graminées et légumineuses) sont réglementées.
- La conduite des prairies doit préserver la flore et l'apport de fertilisants minéraux et organiques est limité et contrôlé.
- Le troupeau doit être alimenté de fourrages issus de prairies situées dans l'aire de référence.

Ces cinq premiers traits définitoires ont un dénominateur commun à ce stade où le lait n'est pas encore présent : l'importance de l'herbe. Ceci donne lieu, dans un second temps, à une typologie des *pâtures / prairies* au sein de laquelle le concours qui nous sert ici d'apporteur de données langagière occupe une place bien précise :

- Le terme de *prairie permanente* est une dénomination administrative et juridique : « est prairie ou pâturage permanents toute surface dans laquelle l'herbe ou d'autres plantes fourragères herbacées prédominent depuis cinq années révolues au moins [...] » (Extrait de l'article du règlement UE n°1307/2013).

- A l'inverse du concept précédent, le terme de *prairies temporaires*, lui aussi défini administrativement, dénomme des superficies à base d'herbacées (graminées, légumineuses) fourragères. Elles peuvent être semées en culture pure et/ou pâture. Leur flore est composée d'au moins 20% de graminées semées. Elles sont dites temporaires jusqu'à ce qu'elles aient donné six récoltes. Elles entrent dans la rotation¹². Quel est le contenu de cette définition ? Il est nécessaire d'harmoniser les définitions de ces deux termes

Ces deux premières catégories *prairies permanentes ou temporaires* présentent des atouts pour la transition agroécologique. Elles favorisent la biodiversité, alors que celle-ci tend à s'effondrer, et elles présentent des avantages agroécologiques pour s'adapter au changement climatique : non retournées, elles stockent une grande quantité de carbone et retiennent mieux l'eau. Ces données, fournies par l'agroécologie sont intéressantes, car l'analyse des données réelles va montrer comme les professionnels, ici agriculteurs, intègrent ou non ces éléments dans leur mode de conceptualisation de ces entités.

- Les *prairies dites fleuries ou à flore diversifiée* sont des prairies naturelles ou semi-naturelles sur lesquelles les pratiques agricoles de qualité permettent le maintien d'une flore de qualité.

- Les *prairies dites « artificielles »* sont semées soit avec un mélange soit sans et sont exploitées sur une période de dix ans. Elles ne feront pas l'objet de ce corpus dans la mesure où il s'agit dans le cadre du concours de « prairies

¹² <https://professionnels.ofb.fr/fr/node/1427>.

permanentes » au sens ci-dessus selon le portail technique de l'office français de la biodiversité (OFB).

On pourrait, bien sûr, sur cette base, représenter le réseau conceptuel sous-jacent. Toutefois, eu égard à l'approche présentée en détail en section (2), ce n'est pas notre objectif. Nous allons nous concentrer dans ce qui suit sur les matrices de discours dans lesquelles les professionnels rencontrés intègrent ces concepts et comment ils les mettent en perspective.

4.3. DENOMMER ET CONCEPTUALISER LES PRAIRIES DANS L'INTERACTION

L'objectif de cette section, en conformité avec l'approche globale défendue ici, est d'étudier comment la conceptualisation inscrite dans le cahier des charges (qui fournit des éléments permettant, d'un point de vue terminologique, d'arriver à une définition terminologique de référence) est articulée, ou non, avec la conceptualisation de la prairie par l'agriculteur pour qui elle est reliée à son activité professionnelle et aux prairies – concrètes – qui sont les siennes.

4.3.1 Les interactions

Les interactions se construisent entre les membres du jury – qui évalue la prairie d'une part par rapport à la typologie du cahier des charges et d'autre part en y ajoutant des éléments supplémentaires (diversité botanique, potentiel mellifère, etc.) – et l'agriculteur, selon le schéma rappelé en section 3. Ces interactions portent sur différents aspects d'une parcelle.

– Présentation d'une parcelle : la prairie comme « lieu technique » réinvestie en « lieu symbolique »

(1) Sinon, par rapport à ta parcelle, tu m'as noté que c'était une parcelle de 8,4 hectares qui est située à 1,5 km de ton exploitation par la route à une altitude de 600 mètres. Donc, la catégorie du concours, on est sur un concours *pâturage exclusif, catégorie montagne* avec un *gradient d'humidité* qui est moyen. Et donc, comment tu gères ta parcelle ?¹³

Le jury s'appuie sur une présentation de la parcelle très technique comportant de nombreux termes normés comme *pâturage exclusif, catégorie montagne*,

¹³ Tous les exemples numérotés sont extraits de la transcription du corpus présenté en section 3.

gradient humidité moyen. En effet, le « jargon » terminologique de ce discours professionnel situé est déterminé par quatre concepts catégorisant les espaces dédiés aux troupeaux : *pâturage exclusif*, *pâturage prioritaire*, *fauche prioritaire* et *fauche exclusive* classent chaque parcelle selon le traitement de l'herbe. Ensuite la section renvoie aux caractéristiques géographiques de la parcelle *plaine* ou *piémont*, *montagne* et *haute montagne*, et enfin son degré d'humidité : de *sec*, *moyen* à *humide*. La parcelle se définit donc par plusieurs variables qui la délimitent en termes d'étendue (hectares), de gestion de l'herbe (pâturage), géographiques et pédoclimatiques. Ces éléments définitoires du concept sont la base de tous les membres du jury et leur emploi correspond en quelque sorte à l'exercice : ils s'expriment ici techniquement, en tant que professionnels, qui plus est dans une situation d'évaluation, donc dissymétrique.

(2) Cette parcelle fait partie de l'exploitation qu'on a fait. Donc, ça fait 4 ans que c'est mon projet. Celle-là, elle sert au *pâturage* des veaux de première année. En général, il y a à peu près 20-22 veaux. Donc, cette année, c'est très atypique. On les a montés il y a seulement 15 jours. Donc, il y en a beaucoup plus. Il y en a 30 parce qu'il y a beaucoup d'herbe. On ne sait pas comment gérer cette année. On ne sait pas s'il fallait en mettre beaucoup pour en relever plus tard, s'il fallait en faucher une partie. On a tenté de mettre plus de chargement. On va y aller au cours de la saison. Après, oui, on a 8 hectares et demi là. Là, c'est le voisin. Après, on a une parcelle de 20 hectares. On en a encore une de 8 et demi. Parce que là, c'est tous les *communaux* de Landresse. C'est toute la bande depuis l'autre bout jusqu'à la commune de Courtetain. Et juste au bout, c'est la commune d'Ouvon. Avec Longeverne, c'est référence à la guerre des boutons. C'est ici que ça se passait. Ça reste un roman.

Le discours de l'agriculteur est lui en décalage flagrant avec l'approche de l'organisateur du concours qui avait fait la première présentation de la parcelle. Il souligne la relation entre la gestion de l'herbe, le bétail et la difficulté de la gestion du pâturage des animaux en fonction du temps et de la qualité de la prairie : il hésite entre *fauche* et *pâturage* (deux des concepts clefs de catégorisation vus ci-dessus et ne choisit pas entre les deux). Il explique mettre plus de *chargement*, c'est-à-dire ajouter des semences, pour limiter le piétinement, le broutage. Mais le lieu technique glisse vers le lieu symbolique de la « Guerre des boutons [8] » de Louis Pergaud (1912), dans une fin de séquence où il définit sa parcelle finalement non plus techniquement, mais en la contextualisant par rapport à l'environnement global.

– La synthèse de l'ensemble est faite par le président du jury :

(3) Par rapport aux objectifs que vous avez au sein de votre GAEC¹⁴ on a relevé une certaine *autonomie en céréales*, en *herbage* du coup ça répond quand même pas trop mal plutôt bien à vos objectifs puisqu'on voit que les génisses sont censées être là à l'année sans intervenir trop avec de *l'affouragement* ou du coup on a une *parcelle* qui est quand même assez *homogène* par rapport à la *diversité des plantes* [...] 58 espèces c'est déjà quand même à bon niveau je dirais par rapport à la zone géographique où on est on n'est pas non plus en montagne donc on sait qu'on pourrait avoir dix fois plus de variétés et voilà quand même un certain effort à conserver les éléments présents sur la parcelle, on a repéré quelques *affleurements rocheux*, les *bosquets* qui se sont un peu dispersés [...] il y en a beaucoup plus de petits bosquets tout en faisant quand même attention à l'entretien à la mécanisation [...] assez forte voilà un entretien à la voilà à la tronçonneuse ou à la cueillette on va dire certaines facilités d'exploitation, *sol porteur fonctionnel* les points d'eau sont plutôt bien gérés, nombreux abris voilà plutôt une bonne parcelle pour le *pâturage* au niveau de des points écologiques on revient sur la présence de bosquets, de haies, des affleurements rocheux, pas de sols nus, une bonne valeur apicole malgré oui après le fait que on a une période morte en période de sec en été qui sont de plus en plus présents avec les années à rediscuter avec l'histoire des points d'eau et ça reste une parcelle qui reste quand même une belle parcelle, une belle parcelle en général, plutôt un bon ressenti.

La synthèse, moins technique, reprend l'ensemble des données des experts (faune, flore, etc.). Il est intéressant de noter « on n'est pas non plus en montagne » qu'on pourrait interpréter comme *haute montagne*, puisque les parcelles sont dites *de montagne*. Le professionnel passe ici en revue toutes les variables de définition qui sont celles de la « pâture en concours », et plus celle du cahier des charges. On peut ici se poser la question de savoir si on est en présence de deux systèmes terminologiques parallèles.

4.3.2. Les entretiens semi-directifs avec les agriculteurs

Ces données, d'une nature différente puisqu'elle sont produites pour les besoins de la recherche, font ressortir deux axes qui reposent d'une part sur le lien entre la qualité de la prairie et la production/qualité du lait, en lien avec le cahier des charges de l'AOP « Comté » et le système d'exploitation en fruitière (coopérative), et d'autre part sur la gestion des prairies optimisée au

¹⁴ GAEC : Groupement agricole d'exploitation en commun.

regard des conditions climatiques particulières. Mais, même si ces axes sont identifiés séparément, ils s’entrecroisent inévitablement car ils constituent le *landscape* fromager de la filière qui correspond à un écosystème. La qualité de la prairie a une incidence sur la qualité du lait et donc du fromage. Ce lien est essentiel et largement souligné par l’ensemble des agriculteurs interviewés sans toutefois toujours l’expliquer. Il s’agit donc d’une chaîne entre trois éléments naturels en lien avec trois métiers : le producteur de lait, le fromager et l’affineur.

– Lien entre typicité géographique (terroir) et typicité du lait

(4) Nous sommes *terroir* déjà. Donc le Jura a son terroir qui donne sa *typicité* au fromage. On sait bien que chaque fromagerie a des goûts très différents. Le terroir donne la qualité de l’herbe qui est mangée par la vache, la qualité du lait, quoi. [...] Le terroir c’est l’endroit. C’est vraiment comment dire : la base ! Parce qu’il y a des endroits au niveau de la fromagerie plus précoces que d’autres. Donc il y a des laits qui sont très différents. [...] moi je me suis lancé il y a dix ans, on nous a déjà un peu appris qu’on était des *producteurs de fromages*. Avant, il y a, il y avait le côté laitier, il y avait la génération de mon père, c’était *producteur de lait*. Aujourd’hui, on n’entend plus que le mot producteur de fromages à la base.

Cet extrait est particulièrement intéressant pour l’approche terminologique défendue ici : il a une dimension en quelque sorte méta-terminologique, l’interviewé commentant lui-même le choix des termes. L’agriculteur est ainsi un des seuls à avoir employé le mot *terroir* (Gautier et Parizot, 2022), et à le revendiquer comme élément originel identitaire de la typicité (lieu). Le choix du terme est donc révélateur d’un mode de conceptualisation différent qui traverse toute la prise de parole, en particulier dans la collocation à première vue peu attendue *être terroir*. L’agriculteur rattache cependant ce *terroir* à la qualité de l’herbe en fonction d’un critère temporel (précocité). L’influence de la gestion en fruitière se retrouve dans le terme *producteur de fromages* qui a supplanté celle du *producteur de lait* désignant ainsi le lien direct entre lait et fromage. Cette gestion particulière entraîne un glissement identitaire des acteurs de la filière, marquant le « chaînage » fort de ces derniers. La dimension filière est donc marquée. Cette relation sera présente également en (8).

– Le lien entre prairie et lait

(5) Ouais, je... enfin, je regarde qu'il y ait quand même du *volume*, premièrement, après, quand même pas mal de *légumineuses*, parce que, mine de rien, c'est ça qui fait un peu la *voile*, la qualité de notre lait, quoi. Et puis, après, je ne sais pas comment il faut... Ouais, je ne sais pas, voilà. *Non, je peux poser une question bête ? C'est quoi les légumineuses dans une prairie ?* Ben, le trèfle, par exemple. *D'accord.* Ben, principalement, du trèfle. Enfin, comme ce que j'ai semé, j'ai mis *trois sortes de trèfle*. Après, il y a... Après, je ne suis pas spécialiste non plus là-dedans, quoi. Mais... Non, mais... Oui. Non, ben, je... Enfin, voilà, je dis légumineuses, mais pas que ça, hein, parce que, autrement, on aurait point de volume, hein, si on ne met que des légumineuses. Donc, il faut quand même du *dactyle*, il faut quand même d'autres choses aussi, mais... C'est... Enfin, c'est quelque chose que j'aime... que j'aime bien, quoi.

Dans cet extrait, la qualité de la parcelle est en lien direct avec la production du lait de qualité pour le comté. La variété des plantes mais aussi le volume sont nécessaires. Là encore, la prairie n'est pas du tout conceptualisée dans les termes du cahier des charges, mais à partir du rapport direct que l'agriculteur entretient avec elle : en amont, la nature et la qualité des plantes présentes – la question des légumineuses traverse tout le corpus – et en aval ce que cela implique en termes de qualité de lait.

– Le lien entre prairie, lait et fromage

(6) Le lien [= entre exploitation agricole et production de lait], j'estime qu'il est assez fort, on le voit beaucoup plus cette année qui est très atypique. On le voit sur la *qualité du lait* et sur la *production de lait*, et en en parlant avec le *fromager*, ben lui aussi, il voit que c'est un travail totalement différent de l'année passée. Donc, vu que nos vaches aujourd'hui sont en *100% pâturage*, on nous a demandé de présenter deux *parcelles prairies naturelles*. Après, celle-là me semblait convenir par rapport à sa *flore très riche*, le fait qu'il y ait des *bosquets* partout, des *murgers* partout. Après, ce n'est pas le plus facile à travailler, mais du point de vue environnement, tout ça, je pense qu'il est très intéressant.

Quand vous venez dans la parcelle, là, qu'est-ce que vous regardez ? Comment vous évaluez sa qualité ? Qu'est-ce qui vous préoccupe pour prendre vos décisions d'exploitant ? Vous allez regarder le sol ? Vous allez regarder les plantes, les fleurs ? Oui, on regarde la *végétation* déjà. On regarde la quantité. La qualité, on maîtrise, comme là, c'est du naturel, plus ou moins. Dans notre travail, tous les jours, on fait pour avoir une belle flore.

Cet extrait est une illustration de l'impact de la qualité de la prairie sur le lait et le fromage qui est produit. Ce locuteur prend bien comme point de départ la définition du cahier des charges, mais ensuite il glisse vers les éléments qui sont saillants dans *sa* représentation du concept. Pour lui, le climat, la sécheresse impactent fortement la qualité de la prairie et imposent à l'exploitant agricole une adaptation particulière. L'environnement de la prairie (*bosquets* et *murgers* (petits murs de pierres)) contribue également à préserver la richesse de la flore. De plus, les échanges entre l'exploitant et le fromager soulignent leur coopération afin de mieux appréhender les difficultés, car l'exploitant est tenu par le cahier des charges de fournir un lait de qualité, et il est conscient du rôle qu'il joue, notamment auprès du fromager – et c'est bien la parcelle qui est le trait d'union entre les deux.

– La prairie au centre d'un écosystème régional traditionnel : la fruitière

(7) *Alors, une des particularités du système du comté, c'est les fruitières et les coopératives. Ça veut donc dire que vous livrez le lait, puis qu'à un moment donné, encore une fois, il y a un fromage qui va partir chez l'affineur, puis qui, après, va être vendu, etc. (...) Ben, si... Enfin, de toute façon, si à la base, notre lait, il est... Enfin, on va dire pas... Enfin, pas de qualité, derrière, forcément, ça sera plus dur pour toute la suite, quoi, que ça soit le fromager, que ça soit l'affineur, donc... Donc, pour moi, plus on est propre, de qualité, plus le... Plus ça va... Tout le monde aura gagné, quoi, c'est ça que je veux dire, quoi. Hum. (itw, parcelle 5).*

(8) On tient compte de la quantité et de la qualité. On n'ira jamais en tout productif. Nous on cherche la durée, la qualité, comme je vous dis *on plante pour 15 ans*. Ceux qui sont intensifs à fond, ils sèment pour un ou deux ans. Mais ça nous intéresse pas. Alors le mode de fabrication de Comté, il est particulier avec les fruitières. On va visiter les fromages, tous les deux ou trois mois [...].

(9) La particularité en Franche-Comté ce sont les fruitières et le système qu'il y a derrière. Mais la filière, on l'a choisie et on n'est pas obligé d'y adhérer. On a un Cahier des Charges, on essaye de le respecter et après le fait de s'investir [...].

Ces différents extraits illustrent tous la continuité entre la prairie, le fromage et la gestion en fruitière qui implique tous les acteurs de la filière en les rendant solidaires. On part donc de l'amont vers l'aval, ce qui correspond aussi à notre démarche écolinguistique de la prairie à l'assiette pour comprendre et analyser la terminologie de la filière. Finalement, tous les agriculteurs interrogés ne

peuvent conceptualiser la parcelle sur la base de la seule typologie objective du cahier des charges. Ils ont eux aussi une approche holistique de la chaîne de production et la spécificité des fruitières, comparables par exemple aux coopératives pour les AOP de Savoie. C'est un trait définitoire essentiel. Enfin un élément cité par l'ensemble des agriculteurs doit être souligné : les conditions climatiques qui impactent à la fois la gestion de la parcelle, l'alimentation du bétail, la qualité et la quantité de lait (et donc du fromage). La thématisation systématique de cette question, par les six agriculteurs interrogés, montre bien qu'elle est devenue, dans leur représentation, un élément définitoire de la parcelle et de leur production – alors même que la définition objective du cahier des charges n'en dit mot.

– L'entretien de la prairie face aux défis du changement climatique

(10) C'est assez dur de s'adapter, parce que ça change très vite. En fait on a eu deux années *très sèches*, deux étés *très secs*, donc on n'a pas eu forcément un impact sur la quantité d'herbe disponible sur les vaches en frais, à pâturer, mais on a *changé notre façon de faire en fauchant plus tôt au printemps et pour avoir du stock dans les granges* quand le coup de sec arrive et pour essayer de gagner quelques semaines et que le regain est déjà poussé avant que le sec arrive et essayer de gagner quelques semaines comme ça sans fourrager les bêtes.

L'analyse de ces données montre le rôle et les contraintes des agriculteurs producteurs de lait pour le comté – dans les données mêmes qu'ils produisent. En effet, leur discours souligne à la fois le respect du cahier des charges de l'AOP et le défi que constitue l'évolution du changement climatique. La qualité du fromage étant intrinsèquement lié à la qualité du lait, l'attention portée aux éléments naturels est primordiale et les agriculteurs en sont conscients, mais ils doivent également faire vivre leur exploitation pour qu'elle soit rentable en tenant compte de l'intégralité des éléments. L'ensemble témoigne d'une grande homogénéité de discours, se concrétisant dans la relation forte et cohérente de la filière.

Ce discours permet ainsi de lier les deux niveaux de « l'écologie du langage » résultant à la fois du rapport entre langue et environnement naturel et social autour du produit, et du rapport entre langue et société, selon la réalité des usages. Ainsi les données recueillies par les interactions orales et les entretiens semi-directifs produisent des données authentiques, situées par rapport à leur condition de production. Elles sont des discours incarnés dans des lieux du spécialisé ou spécialisés : les données sont analysées dans un

écosystème ce que nous appelons justement le lieu du spécialisé, résultat d'une co-construction par les acteurs (Gautier, 2019). Ainsi les données, ici saisies à l'échelle micro-géographique, permettent de rendre compte des discours d'une filière de production de l'amont vers l'aval, comme l'avait envisagée Lagneaux *et al.* (2018) à propos du fromage de chèvre.

5. CONCLUSION ET PERSPECTIVES

L'objectif de cet article était tout d'abord d'ordre méthodologique. Il visait à montrer comment la problématique de ce numéro thématique « Termes et relations du domaine de l'agriculture » pouvait être abordée dans une démarche non-normative, inspirée par la socioterminologie et partant du cas particulier de domaines de spécialité directement articulés sur une réalité naturelle, ici la production de fromage. Cette démarche, que nous subsumons sous l'étiquette d'écoterminologie et à la théorisation de laquelle nous travaillons dans l'équipe dijonnaise réunie autour des auteurs de la contribution, considère la terminologie dans ses liens avec tous les environnements qui commandent la mise en œuvre de la langue.

Pour ces premières analyses exploratoires d'un corpus extrêmement vaste, le choix a été fait de se concentrer, à l'inverse des tendances de la recherche sur les terminologies du fromage qui tournent le plus souvent autour de l'aval (dégustation), sur les concepts et leurs dénominations construisant l'amont, c'est-à-dire toute la phase allant de la prairie (mais aussi l'étable) jusqu'à la production du lait qui sera ensuite transformé. Ce qui ressort clairement de ces premières interrogations est le caractère transversal et multi-domaine de la terminologie employée, rétive à toute répartition horizontale entre « disciplines » traditionnelles. Ce qui frappe davantage encore – et c'est, à notre sens, une justification pour une approche située en discours de ces terminologies – ce sont les matrices discursives qui traversent les interactions entre participants au concours et les entretiens semi-dirigés : discours de la qualité, discours de la responsabilité sociale et environnementale, discours climatique, etc.

Le projet se poursuit actuellement dans trois directions : tout d'abord la poursuite de la production de données permettant de documenter les autres phases (collecte du lait, transformation à la fromagerie, affinage en cave, commercialisation) de la chaîne de production, puis l'extension à deux autres types de fromage, les fromages artisanaux de brebis et de chèvre et enfin l'extension à d'autres langues-cultures avec le lancement d'une collecte de données

comparable en allemand, en alsacien et en italien (sur l'italien et le cas particulier de la Campanie, *cf.* Grimaldi, 2017).

BIBLIOGRAPHIE

- Bach, Matthieu. (2022). *Sémantique discursive cognitive. Frames et constructions des discours de vente du vin en Autriche*. Frankfurt a.M. : Peter Lang.
- Budin, Gerhard. (2007). L'apport de la philosophie autrichienne au développement de la théorie de la terminologie : ontologie, théories de la connaissance et de l'objet. *Langages*, 4(168), 11–23.
- Cabezas-Garcia, Melania & Reimerinck, Arianne. (2022). Cultural Context and Multimodal Knowledge Representation: Seeing the Forest for the Trees. *Front. Psychol.* 13:824932. doi: 10.3389/fpsyg.2022.824932
- Cabré, Maria T. (1998). *Terminologie : Théorie, méthodes et applications*. Ottawa : Les presses universitaires d'Ottawa/Armand Colin.
- Cahuana Velastegui, Angélica Leticia *et al.* (2021). Mettre le chocolat en mots : terminologie de filière ou commerciale ? Dans Valérie Delavigne et Dardo de Vecchi (dir.), *Termes en discours. Entreprises et organisations*. Paris : Presses Sorbonne Nouvelle.
- Cahuana Velastegui, Angélica Leticia. (2023). *Expression de la sensorialité dans le discours spécialisé construit autour du chocolat en contexte équatorien*. Dijon : Université de Bourgogne. Thèse de doctorat.
- Candel, Danielle (2022). Eugène Wüster et les linguistes. Dans : Candel, Danielle, Didier Samain, Dan Savatovsky. (dir.) *Eugen Wüster et la terminologie de l'école de Vienne* (pp. 215–242). Paris : SHESL.
- Candel, Danielle, Samain, Didier et Savatovsky, Dan. (2022). *Eugen Wüster et la terminologie de l'école de Vienne*. Paris : SHESL.
- Candel, Danielle. (2007). Terminologie de la terminologie. Métalangage et reformulation dans l'Introduction à la terminologie générale et à la lexicographie terminologique d'E. Wüster. *Langages*, 4(168), 66–81.
- Chessa, Francesca et de Giovanni, Cosimo. (2024). Les produits fromagers AOP et IGP français et italiens. Pour une sémantique de la dénomination appliquée à la terminologie. *Roczniki Humanistyczne*, 72(8), 35–47.
- Cicourel, Aaron V. (2007). A personal, retrospective view of ecological validity. *Text & Talk*, 27(5–6), 735–752.
- Condamines, Anne et Narcy-Combes, Jean-Paul. (2015). La linguistique appliquée comme science située. Dans Francis Carton, Jean-Paul Narcy-Combes, Marie-Françoise Narcy-Combes, Denyse Toffoli (dir.), *Cultures de recherche en linguistique appliquée* (pp. 209–229). Paris : Riveneuve éditions. <https://hal.science/hal-01286390v1>
- Dacremont, Catherine. (2009). Analyse descriptive: Comment le praticien de l'évaluation sensorielle construit-il une terminologie sensorielle? Dans Danièle Beltran-Vidal, (dir.), *Les mots de la santé (2). Affaire(s) de goût(s)* [communications présentées au colloque tenu à l'Université Lumière Lyon 2, 1er et 2 décembre 2006] (pp. 163–174). Lyon : Presses Universitaires de Lyon.
- De Vecchi, Dardo. (2002). *Vous avez dit jargon...* Paris : Eyrolles.
- De Vecchi, Dardo. (2016). Approche pragmateterminologique des termes des entreprises et des organisations. *Synergies Italie*, (12), 125–139.

- Debaeke, Philippe *et al.* (dir.). (2025). *Agriculture et changement climatique. Impacts, adaptation et atténuation*. Versailles : Editions Quae.
- Diaz-Campos, Manuel et Ballasch, Sonia. (dir.). (2023). *The handbook of usage-based linguistics*. Hoboken, New Jersey : Wiley.
- Diki-Kidiri, Marcel. (dir.). (2008). *Le vocabulaire scientifique dans les langues africaines, Pour une approche culturelle de la terminologie*, avec les contributions de Edema Atibakwa Baboya, Mercedes Suarez de la Torre, Antoni Nomdedeu Rull, Chérif Mbodj. Paris : Karthala.
- Domont, Ludivine. (2019). Minéral/minéralité : étude diachronique de la construction discursive d'un descripteur sensoriel dans les textes prescriptifs et descriptifs de la filière vitivinicole ? Thèse de Doctorat. Dijon : Université de Bourgogne.
- Dubois, Danièle *et al.* (dir.). (2021). *Sensory experiences. Exploring meaning and the senses*. Amsterdam : Benjamins.
- Fill, H. Alwin et Penz, Hermine. (dir.). (2018). *The Routledge handbook of Ecolinguistics*. London : Routledge.
- Gaudin, François. (1993). *Pour une socioterminologie : des problèmes sémantiques aux pratiques institutionnelles*. Rouen : Publications de l'Université de Rouen.
- Gaudin, François. (2003). *Socioterminologie, une approche sociolinguistique de la terminologie*. Bruxelles : Duculot De Boeck.
- Gaudin, François. (2021). *Il était une fois dans l'Ouest*. Les usages sociaux des termes. Dans Valérie Delavigne et Dardo de Vecchi (dir.), *Termes en discours. Entreprises et organisations* (pp. 21–33). Paris : Presses Sorbonne Nouvelle.
- Gautier, Laurent et Lavric, Eva. (dir.). (2015). *Les discours du vin en Europe*. Frankfurt am Main : Peter Lang.
- Gautier, Laurent et Hohota, Valentina. (2014). Construire et exploiter un corpus oral de situations de dégustation : l'exemple d'Oenolex Bourgogne. *Studia Universitatis Babes-Bolyai. Philologia*, 59(4), 157–173.
- Gautier, Laurent et Parizot, Anne. (2022). *Terroir* peut-il un terme en œnologie ? Exploitation sémantique de données situées en contexte viti-vinicole. Dans : Carmen Konzett-Firth; Eva Lavric et Cornelia Feyrer (dir.), *Le vin et ses émules. Discours œnologiques et gastronomiques* (pp. 515–534). Berlin : Frank & Timme.
- Gautier, Laurent. (2019). La recherche en « langues-cultures-milieus » de spécialité au prisme de l'épaisseur socio-discursive. Dans Marietta Calderón et Carmen Konzett-Firth (dir.), *Dynamische Approximationen* (pp. 369–387). Berlin : Peter Lang.
- Gautier, Laurent. (2014). Des langues de spécialité à la communication spécialisée : un nouveau paradigme de recherche à l'intersection entre sciences du langage, info-com et sciences cognitives ? *Études interdisciplinaires en Francophonie. Sciences humaines (EIFSH)*, (1), 225–245.
- Gautier, Laurent. (2018). La sémantique des termes de dégustation peut-elle être autre chose qu'une sémantique expérimentale et sensorielle ? Dans : Benoît Verdier et Anne Parizot (dir.), *Du sens à l'expérience. Gastronomie et œnologie au prisme de leurs terminologies* (pp. 321–336). Reims : Epure.
- Gautier, Laurent. (sous presse). Au-delà de la terminologie : les termes comme « portes d'entrée » multifonctions. *TermCD* ; (2).
- Grimaldi, Claudio. (dir.). (2017). *Il prodotto agroalimentare campano tra lingua, cultura e tradizione*. Roma : Aracne.
- Haugen, Einar I. (1972). *The ecology of language*. Stanford : Stanford University Press.

- Henaus, Mélanie et Masson, Jean. (2021). *Co-conception de pratiques viticoles agroécologiques par la recherche-action participative*. Rapport de recherche. INRAE.
- Humbley, John. (2007). Vers une réception plurielle de la théorie terminologique de Wüster : une lecture commentée des avant-propos successifs du manuel. *Einführung in die allgemeine Terminologielehre*, 168, 82–91.
- Humbley, John. (2022). The Reception of Wüster's General Theory of Terminology. In Pamela Faber et Marie-Claude L'Homme (dir.), *Theoretical Perspectives on Terminology: Explaining Terms, Concepts and Specialized Knowledge*. Amsterdam : John Benjamins.
- Lagneaux, Séverine, Streith, Michel, Van Dam, Denise et Nizet, Jean. (2018). Fabriquer un fromage de chèvre et démultiplier le « local ». *Anthropologie of food* [On line], Varia 2008–2025. <https://doi.org/10.4000/aof.8862>
- Ledouble, Hélène. (2023). *Médiatisation de la science et diffusion des connaissances. Approche terminologique et cognitive en agroécologie*. London : ISTE
- Mancebo, Mariele. (2023). *Des mots pour les bulles : le Crémant de Bourgogne mis en mots*. New York : Peter Lang.
- Parizot, Anne et Verdier, Benoît. (2019). Quand le vin se fait chair : liminalité et performance discursive. *Recherches en communication*, (48), 29–46.
- Parizot, Anne, Verdier, Benoît et Leroyer, Patrick. (2024). A travers le verre à bière. Ceci n'est pas (qu') un verre. Dans Audrey Moutat et Carine Duteil (dir.), *Les terminologies professionnelles de la gastronomie et de l'œnologie : arts de la table- dimensions créatives et culturelles* (pp. 73–83). Limoges : Presses Universitaires de Limoges.
- Parizot, Anne. (2022). La gastronomie 'durable ou responsable' prend formeS... Vers un nouvel espace éthique ? *Médiation et Information* ; (51).
- Parizot, Anne. (2025). Marques territoires et patrimoine. La fée verte au cœur des stratégies de communication ». Dans C. Marti (dir.), *De la patrimonialisation à la muséification* (pp. 60–79). Ed. MKF.
- Petit, Michel. (2010). Le discours spécialisé et le spécialisé du discours : repères pour l'analyse du discours en anglais de spécialité. *e-Rea* [En ligne], 8.1. DOI : <https://doi.org/10.4000/erea.1400>
- Steffensen, Sune Vork et Fill, Alwin F. (2014). Ecolinguistics: The state of the art and future horizons. *Language Sciences*, 41, 6–25.
- Steffensen, Sune Vork. (2024a). Surveying ecolinguistics. *Journal of World Languages*. DOI : <https://doi.org/10.1515/jwl-2024-0044>
- Steffensen, Sune Vork. (2024b). On the demarcation of ecolinguistics. *Journal of World Languages*, 10(3) DOI : <https://doi.org/10.1515/jwl-2024-0043>
- Stibbe, Arran. (2021). *Ecolinguistics. Language, Ecology and the Stories We live By*. (2 ed.). London-New-York: Routledge.
- Temmerman, Rita et Dubois, Danièle. (dir.). (2017). *Terminology: Food and terminology. Expressing sensory experience in several languages*, 2 (1).
- Temmerman, Rita. (2000). *Towards new ways of terminology description : the sociocognitive-approach*. Amsterdam : Benjamins.
- Wozniak, Séverine. (2019). *Approche ethnographique des langues spécialisées professionnelles*. Bern : Peter Lang.